



**LA FSU TERRITORIALE 13**

**SECTION METROPOLE**

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

[fsu.territoriale@ampmetropole.fr](mailto:fsu.territoriale@ampmetropole.fr)

***La santé : venez en débattre avec nous !***

La santé est un droit aujourd'hui menacé. La concurrence des organismes complémentaires et les nouvelles réglementations remettent en question ce droit fondamental faisant de la santé un marché comme un autre où la financiarisation gagne du terrain chaque jour.

Les mutuelles, structures régies par le Code de la Mutualité, garantissent une solidarité organisée à partir de la prise en compte de l'accès aux soins pour tous. Sans rémunération d'actionnaires, elles peuvent ainsi ajuster les cotisations des mutualistes avec des frais de gestion peu élevés.

Aujourd'hui, ce droit est à nouveau en danger par des mesures gouvernementales souhaitant élargir encore la libéralisation du secteur de la santé. Les mutuelles, les hôpitaux, les actions de prévention et d'éducation thérapeutique des patients sont en danger sous la pression de la finance.

**La FSU, dans sa bataille incessante de la défense de tous les droits sociaux, s'engage donc également dans ce débat, et, vous invite à venir en discuter :**

**Le lundi 6 Mai 2019 à 11h**

**TOUR LA MARSEILLAISE 4eme étage - salle 12**

**En présence notamment de :**

**Marc FONTARANA, président de la Mutuelle des Services Publics**

**Cyril FRIZON, directeur de la Mutuelle des Services Publics**

Cette rencontre est couverte par le dépôt d'une heure mensuelle d'information syndicale.